

TARIFS 2026

JEUNESSE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement*

Vacances scolaires et mercredis

Maternelles et Élémentaires

Tranches	Q.F	Nogentais (par heure et par enfant)
T1	≤300	0,22 €
T2	301-450	0,29 €
T3	451-560	0,35 €
T4	561-650	0,45 €
T5	651-900	0,62 €
T6	901-1200	0,75 €
T7	>1200	0,86 €

Tranches	Q.F	ACSO (par heure et par enfant)	Extérieurs (par heure et par enfant)
T1	<650	1,12 €	2,04 €
T2	650-1200	1,43 €	2,55 €
T3	>1200	1,73 €	3,06 €

Anim'ados

Q.F	Nogentais		ACSO		Extérieurs	
	Semaine	Jours	Semaine	Jours	Semaine	Jours
≤457	5,65 €	1,13 €	7,14 €	1,35 €	8,49 €	1,70 €
458≤609	5,95 €	1,19 €	7,35 €	1,47 €	8,76 €	1,75 €
>609	6,32 €	1,26 €	7,64 €	1,53 €	9,05 €	1,81 €

Carte Animation jeunesse citoyenne

Adhésion annuelle valable un an **34,00 €**
pour les majeurs (pour les animations en
période scolaire à partir de 11 ans)

Pour les moins de 18 ans :

Q.F	Par an
≤457	5,90 €
458≤609	6,00 €
>609	6,10 €

Mini camps et nuitée

Tarif unique pour
Pierre Perret, Coteaux et
Anim'Ados : 2,90 € par
nuitée

Sorties exceptionnelles

Participation financière
maximum de 50 % du
coût de la prestation

Tarifs Nogentais également applicables :
Aux personnes payant l'impôt sur la Commune (commerçants, artisans...),
Aux couples partageant la garde alternée pour leur(s) enfant(s) et dont l'un des deux parents réside à Nogent-sur-Oise.
Aux familles dont l'enfant est scolarisé en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à Nogent-sur-Oise, même si elles résident dans une autre commune.

Tarifs minimums applicables aux familles nogentaises faisant l'objet d'un hébergement par une structure agissant en faveur de l'hébergement des personnes défavorisées ou des demandeurs d'asile (ADARS, CADA...).